



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 20 NOVEMBRE 2017, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.**

Sont présents : Mesdames Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy, Magella Tremblay et Réjean Morency.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absente avec motivation : Madame Louise Thouin.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #17-303  
Avis de convocation

Il est proposé par monsieur Denis Roy et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #17-304  
Adoption  
Règl. #17-726

Il est proposé par madame Mélanie Royer-Couture et appuyée par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal adopte le règlement #17-726 (Décrétant un emprunt de 62 210 \$ pour défrayer les frais de refinancement des règlements d'emprunt #05-485, 06-513, 07-526, 07-529, 02-437, 07-527, 10-595, 10-601, 12-622, 11-609, 13-639, 17-714, 17-715, 17-716). Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Période de questions

Aucune question n'a été posée lors de la période de questions.

Fin de la séance

Levée de la séance à 19 heures 01.

Parise Cormier, maire

Martin Leith, secrétaire-trésorier